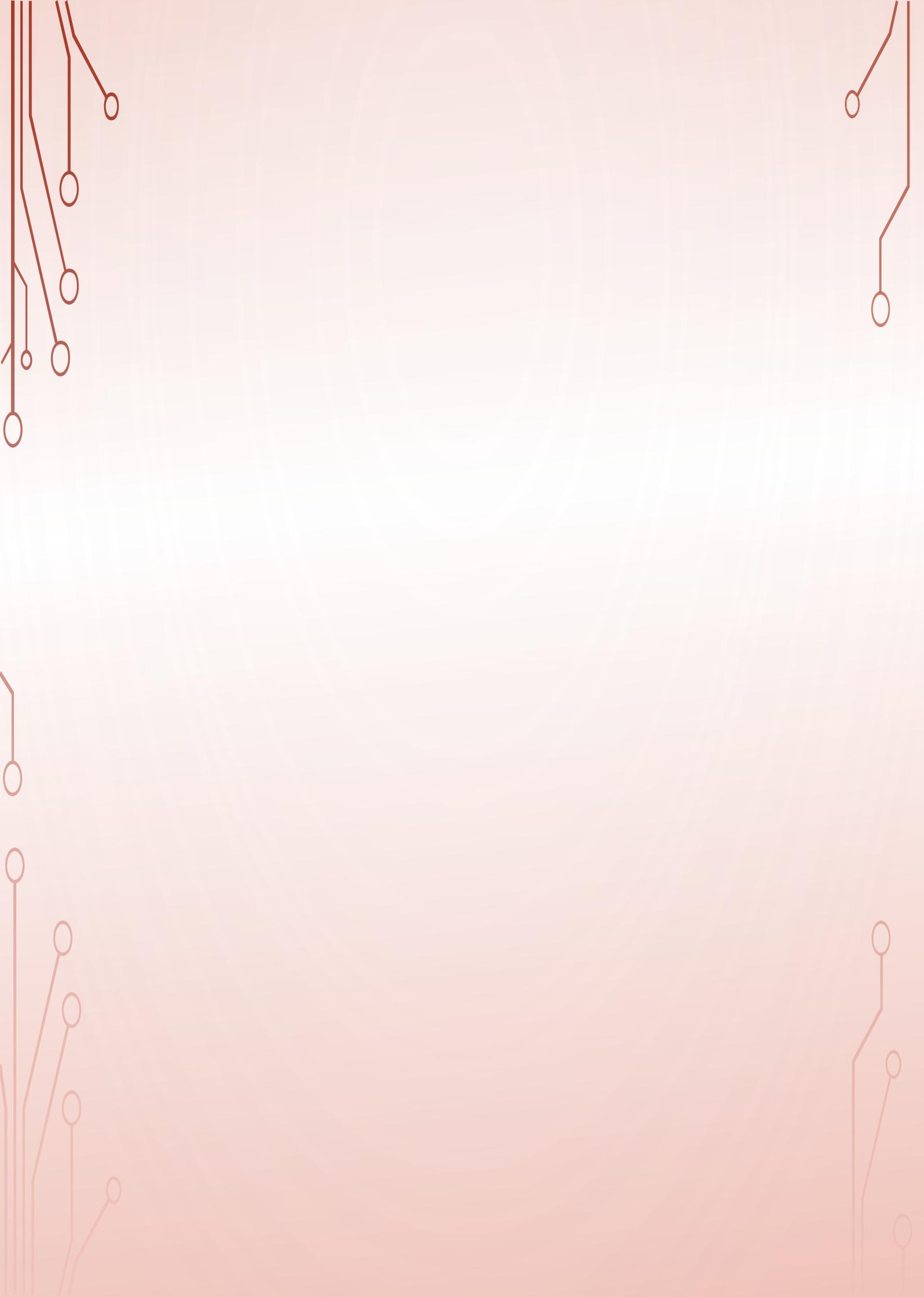


Le Galuchon de Frichemesnil



2024

Bulletin municipal



Sommaire

- ✿ Le Mot du Maire
- ✿ Travaux
- ✿ L'année 2023 à l'école
- ✿ Noël 2023
- ✿ Cantine/garderie
- ✿ Ludisports
- ✿ Ludiculture
- ✿ Vacances aux villages
- ✿ Vie communale
- ✿ Etat-civil 2023
- ✿ Caserne Bosc-le-Hard
- ✿ Commémorations
- ✿ Vie quotidienne
- ✿ Club de l'âge d'or
- ✿ Club de gym
- ✿ Participation aux associations
- ✿ Leasing social
- ✿ Loisirs près de chez nous
- ✿ Ma passion
- ✿ Au souper Fin
- ✿ Nos artisans
- ✿ Restez informés
- ✿ Renseignements utiles

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Aujourd'hui, le contexte international marqué par l'invasion russe en Ukraine, les terroristes du Hamas, une inflation au plus haut, nous rappelle chaque jour que le monde nous préoccupe, nous interpelle, et parfois marche sur la tête...

Cette situation nationale et internationale aura obligatoirement un impact sur notre quotidien.

Comme chaque année, notre bulletin municipal permet de faire le point sur nos réalisations passées, en cours, et nos perspectives pour l'année 2024.

Cette année encore, toute l'Equipe municipale et le personnel se sont investis pour poursuivre notre action de « Bien vivre à Frichemesnil », et satisfaire à l'intérêt général.

Ainsi, en relation avec la Gendarmerie, il a été décidé d'installer la vidéoprotection dans notre Commune.

Cet aménagement constituera un système de prévention, et une plus grande sureté aux abords des lieux publics.

Hélas, la fin de l'année 2023 s'est terminée tragiquement avec l'incendie de notre atelier communal le 30 Novembre dernier.

De nombreuses expertises ont eu lieu, et malheureusement il a été décidé que le bâtiment devra être entièrement démonté et évacué.

Tout le matériel, l'outillage, ainsi que le tracteur ont été détruits.

Après réflexion du Conseil Municipal, il est envisagé de déplacer le futur atelier communal dans un endroit plus éloigné des habitations.

Par ailleurs, nous avons profité de cette année 2023 pour refaire des travaux d'intérieur dans la Maison du Village, avec notamment ; la modification de la cuisine, et la réfection du bloc sanitaire.

D'autre part, 2023 ne nous aura pas épargné avec les tempêtes successives qui ont détaché un certain nombre d'ardoises de notre Eglise.

Après avoir rencontré l'assurance et les experts, ces travaux seront pris en charge par celle-ci.

Comme on peut le constater, l'année 2023 aura été une année bien particulière.

Les deux lotissements sur Frichemesnil ont vu se construire 7 maisons sur la Commune. Celles-ci devront permettre de maintenir nos effectifs pour notre école, afin de garantir un enseignement de qualité à nos enfants.

La fibre est arrivée dans notre commune. De nombreux habitants sont déjà raccordés. Nous avons procédé au raccordement des bâtiments communaux.

Afin de gérer les emplacements, et l'entretien du cimetière, une gestion informatique des concessions a été mise en place. Aujourd'hui, le logiciel fonctionne parfaitement et apporte entière satisfaction.

Une demande auprès d'Inter Caux Vexin a été acceptée pour reprendre les écoulements de l'Impasse de l'Ancien Presbytère, afin de se protéger efficacement des inondations sur cette desserte.

De plus, la route d'Ormesnil devrait également être aménagée par les services du Département afin de canaliser l'eau stagnante, en dehors de la route et des accotements.

2024 sera l'Année des Jeux Olympiques.

Une grande journée sera organisée le 15 Juin à la Salle Polyvalente pour célébrer ce moment exceptionnel.

De nombreuses activités seront consacrées l'après-midi aux enfants des écoles de Frichemesnil et de Grugny.

La fin de journée sera également l'occasion aux parents de se retrouver pour partager un moment de convivialité.

A cette occasion, je voudrais saluer les bénévoles, qui s'investissent dans nos différentes associations, et qui participent activement, à la qualité de vie dans notre Village.

Toute l'Equipe municipale et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs Vœux pour cette nouvelle Année 2024.

Que 2024, vous apporte à chacun et chacune, pour vos familles et vos proches, une année remplie de Santé, Bonheur et Prospérité.

Bien Cordialement
Votre Maire, Philippe BLOT

Travaux

Création d'un ralentisseur à Cressieuzemare



Vidéo protection



Elagage des arbres du cimetière



Arrivée de la fibre



Mise en sécurité des abords de l'école



Peinture de la Maison du Village



L'année 2023 à l'école

En février, les élèves se sont déguisés pour le Carnaval.



En mars, nous avons accueilli les Brigades d'Intervention Poétique : ce sont des artistes qui content des poèmes aux enfants.



Nous avons participé à la Grande Lessive, le thème était « Ma cabane et/est la tienne.



En avril, nous avons fêté le 100^{ème} jour d'école autour de jeux mathématiques et un petit goûter.



En mai, Chloé, ancienne élève de l'école, est revenue en tant que stagiaire dans son ancienne classe.

En juin, les enfants ont assisté à un spectacle autour des contes (thème de l'année).



Les CE1 et CE2 sont venus passer une journée dans notre école, en lien avec notre correspondance scolaire.



Pour clôturer l'année, nous sommes allés à la ferme de Louvicamp, c'était génial !



En juillet, les grands et CP nous ont présenté leur spectacle de chant avec l'Art et la Manière. Bravo à eux !

Bienvenue aux nouveaux élèves et aux nouvelles ATSEM du RPI, Solène et Marine !
C'est la rentrée !



Cette année, les grands et les CP chantent avec Mélissa (l'Art et la Manière).



Le 26 septembre, Philippe, notre photographe, est venu à l'école.



En octobre, les enfants se sont déguisés pour Halloween.

Nous accueillons Typhanie pour son stage en novembre et décembre.



Cette année, nous travaillons sur le thème cirque. L'intervenant est venu nous présenter son spectacle avec son acolyte Robin. Merci à eux !



Le 21 décembre, nous avons fêté Noël à l'école : repas de Noël à la cantine et passage du père Noël !



Noël 2023



Cantine / garderie

GARDERIE



Ludisports

Le dispositif Ludisports 76, soutenu par le Département de la Seine-Maritime, est mis en œuvre sur le terrain par la Communauté de communes avec le concours des communes partenaires.

Il est destiné aux enfants scolarisés du CP au CM2 et leur permet de découvrir différentes pratiques sportives tout en s'amusant. Sports collectifs, jeux d'opposition, jeux d'adresse, roller, cirque...

3 activités différentes sont proposées sur l'année scolaire et sont renouvelées chaque année afin de permettre aux enfants de découvrir un maximum de pratiques durant leur scolarité.

Encadrés par des éducateurs sportifs professionnels, les séances ont lieu une fois par semaine et se déroulent sur le temps périscolaire.



**Inter
Caux
Vexin**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ludiculture

Destiné aux enfants scolarisés à l'école maternelle, le dispositif Ludiculture se compose d'ateliers de découverte d'activités artistiques et culturelles animés par des professionnels qualifiés.

Théâtre, arts appliqués, initiation musicale, scénographie-architecture, expression corporelle... l'initiation à ces différentes pratiques artistiques a pour but :

- l'épanouissement de l'enfant par la découverte d'activités régulières et variées,
- l'intégration sociale par la participation à des activités de groupe,
- Pour l'enfant, ultérieurement, de se spécialiser dans une discipline au sein d'une association, d'une école, d'un club ...

Ces ateliers ont lieu sur le temps périscolaire, une fois par semaine, dans les communes partenaires du dispositif.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vacances aux villages

Frichemesnil - Grugny - La Houssaye-Béranger

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 163 enfants en 2023 contre 128 en 2022. Notre centre de loisirs a ouvert une semaine à Pâques, seulement 3 semaines en Juillet à cause du décalage scolaire, et 4 jours à la Toussaint. Les règles d'hygiène sanitaire imposées par la SDJES ont continué d'être appliquées.

Notre tarif a dû être revu côté parent et commune. Il a tenu compte de la hausse importante des coûts des sorties, des coûts salariaux, des frais de bouche et des transports. L'inflation a été de 6% environ en 2023. Nous avons continué à proposer des animations très variées, ludiques, éducatives et innovantes, ainsi que des sorties de qualité avec un encadrement d'un excellent niveau.

Pour rappel, notre centre accueille les enfants de toutes communes ayant 5 à 13 ans dans l'année.

La session de Pâques à Frichemesnil, s'est vu attribuer un record de participation : elle a accueilli 50 enfants du 17 au 21 Avril 2023, dont 14 de – de 6 ans. L'équipe a retenu le thème « **Le tour du monde** » avec Damien, Florian, Clémence et Richard titulaires, Axel stagiaire, Mathis accompagnateur ainsi que Valérie cantinière. Etaient présents 18 enfants de Frichemesnil, 16 de Grugny, 11 de La Houssaye Béranger et 5 hors communes.

Nous avons eu un temps magnifique avec du soleil tous les jours ce qui a permis aux enfants de bien profiter des activités extérieures mais également de l'intérieur avec des activités créatives. Le grand jeu traditionnel du vendredi après-midi a clos le centre.



Quels comédiens, nos animateurs et enfants ! Bravo !

La sortie Boulogne/mer et la découverte du superbe aquarium Nausicaa a beaucoup plu aux enfants.



La session de Juillet à Grugny a accueilli 81 enfants du 10 au 28 Juillet 2023, avec une moyenne de 70 par jour, dont 17 de – de 6 ans, soit + 21 que l’an dernier et c’est le second meilleur score depuis 10 ans. Ont participé 26 enfants de Frichemesnil, 31 de Grugny, 17 de La Houssaye Béranger et 7 hors communes. Le thème était « **Mythes et légendes**. Damien était entouré de Clémence, Anaïs, Richard, Florian, Maurine, Axel, Célia, Manon et Yvette, cantinière.

Il y a eu de nombreuses veillées et nuitées, c’était la première fois que les tous petits faisaient une nuitée et avec au réveil, la découverte de grandes structures gonflables montées.



30 enfants sont partis à Paris pour la Cité des Sciences avec la découverte du labyrinthe de Tim Burton.



Ceux restés au centre ont découvert la magie pendant des heures avec un magicien très professionnel.



Un intervenant extérieur Emilio s'est chargé d'apprendre le Hip-Hop au groupe des 7-8 ans, ainsi que les arts du cirque. L'animation s'est prolongée par une veillée « graffitis » pour les grands, un film plastique transparent a été tendu sous le préau, et les enfants qui étaient protégés, ont graffé avec des bombes de peinture.

Ensuite ils ont fait une nuitée camping en extérieur, et il y avait longtemps ! Le groupe des 8-10 a fait de « l'art-tisanat » ils ont créé des décors en collant de la mosaïque sur des panneaux posés au sol. Dorénavant, ils sauront poser du carrelage à la maison ! Vendredi, notre grand jeu a clos cette semaine.



Dix enfants sont allés faire un camp à la base nautique de Léry-Poses, accompagnés par 2 animatrices avec l'assistance logistique de Damien. Les repas ont été préparés avec entrain par les animatrices et les enfants. Les activités ont été sportives et très variées : baignades, traversée du lac en paddle, kayak, tyrolienne, mur d'escalade en intérieur, tir à l'arc, VTT.

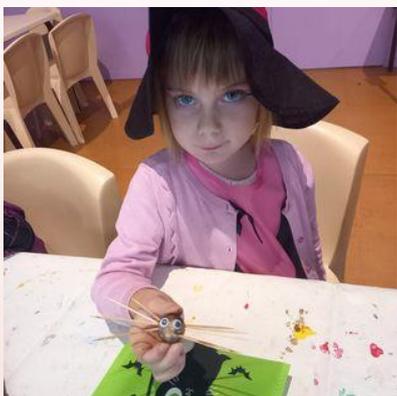


Une sortie exceptionnelle à Disneyland Paris a beaucoup plu aux parents et enfants. C'était une grosse journée avec le départ du bus à 8h et retour à 23h, mais des émotions et des souvenirs pleins les yeux. Bon nombre d'enfants ont découvert les nouvelles attractions du monde féérique de Disney.



La session de la Toussaint à La Houssaye Béranger a eu lieu du 30 oct. au 3 Nov 2023 et a accueilli 32 enfants, dont 9 de – de 6 ans. Ont participé 9 enfants de Frichemesnil, 10 de Grugny, 10 de La Houssaye Béranger et 3 hors communes. Le thème était « Halloween ». L'équipe était composée de Damien, Richard, Florian, Alice, Manon et Yvette notre cantinière.

Tout s'est bien déroulé, nos animateurs ont été au top, et les jeux de plus en plus créatifs. Une sortie bonbons a été organisée dans le village, des confections de gâteaux également pour les goûters et anniversaires. Pour clôturer la semaine, tous ont participé à notre grand jeu final.



Un excellent cru ce 2023 ! Frichemesnil ouvrira la première semaine des vacances de Pâques, soit du 22 Avril au 26 Avril 2024.

Les inscriptions seront diffusées fin Février par vos mairies. Nous vous remercions parents, pour votre fidélité et la confiance que vous nous accordez chaque année.



Alfonso LEONIO, Président.

Vie communale

Résultats scolaires

Ont obtenu leur Brevet des Collèges

Rafaëlle LOYER—VAUCLIN, mention Assez Bien
Charly EDDE, mention Assez Bien
Léonce DE RIDDER, mention Très Bien
Shahinaz EFNANE, mention Assez Bien
Lilou SOUILLARD, mention Assez Bien
Cécile DE BOSSCHERE, mention Bien
Maëly LANGLOIS, mention Très Bien



A obtenu un Baccalauréat Général

Jules MORIN

A obtenu un Master Ingénieur Agronome

Coraline AUVRAY

A obtenu une Licence de Droit

Perrine SAULNIER, mention Assez Bien

A obtenu un diplôme d'Ecole de Commerce International et Entreprenariat

Antoine AUVRAY

Toutes nos félicitations à ces élèves

Si vous souhaitez que vos résultats scolaires ou sportifs soient publiés,
merci d'en informer le secrétariat.

ASCPB Bosc-le-Hard

Comme chaque année, la commune a décidé de renouveler son adhésion à l'ASCPB de Bosc-le-Hard.

Maison des Associations (ancienne mairie)

97, place du Marché

76850 BOSC-LE-HARD

✉ : ascpb.bosclehard@gmail.com

✉ : 02.35.33.33.65



Présidente : Maryline VINCENT

Trésorier : Emmanuel DUFLO

Secrétaire : Elise CAILLE

Le bureau est ouvert le mercredi de 14h à 16h.

Vie communale



J'emménage :

Première chose à faire.

Déclarez-vous en mairie : c'est une façon de prendre contact, notamment pour être informé de certains droits, services ou obligations.

Et en plus, c'est une occasion de vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et présentez-vous au secrétariat de la mairie.

Nouveaux habitants :

- André et Marine CORDONNIER, 5 Clos Chemin des Fées
- Martine et Michel MAISONNEUVE, 1 route de Clères
- Anne-Hélène BONNE et Thomas LIEBERT, 2 Clos Val au Bouvier
- Dorothée et Damien TABESSE, 158, route de Clères



Etat-civil 2023

Naissances

Madeline BÉNARD MARCHAND



PACS



Bérengère COLLAY
& Quentin PETIT



Manon MARCHAND
& Pacôme BENARD



Orianna LEROYER
& Clément HAMON



Magalie REVET
& Florent ZOUZAC



Emilie LUCAS
& Valentin EDDE

Noces d'Or



Odile et Didier GROUT

Décès

Jeannick DA SYLVA
Gilbert PETIT

Caserne Bosc-le-Hard

Attendue pour l'été 2024, la construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Bosc-le-Hard a repris. Notre commune participe au financement de cette nouvelle caserne.

Le lundi 2 octobre 2023, les sapeurs-pompiers, les élus, l'architecte et le Président du SDIS ont participé à la pose du premier bardage de la construction.



Bosc-le-Hard et ses alentours

LE RÉVEIL
JEUDI 12 OCTOBRE 2023
actu.fr/le-reveil-de-neufchâtel

35

Une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers attendue pour l'été 2024

Priorité du SDIS, la construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Bosc-le-Hard a repris. Celui-ci doit être opérationnel fin juin 2024. Un lieu respectueux de l'environnement. Détails.

BOSC-LE-HARD

À l'entrée de la ville, sur la zone artisanale Jeanne la Lorraine, la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers volontaires de Bosc-le-Hard prend tout doucement forme. Fin novembre 2022, les travaux ont démarré, mais des soucis avec une entreprise ont mis à l'arrêt le chantier durant six mois. Depuis, la construction a repris son cours.

Et lundi 2 octobre, les sapeurs-pompiers, les élus financeurs de la caserne, le président du Département et les conseillers, le président du SDIS ainsi que l'architecte ont posé, non pas la première pierre, mais le premier bardage de ce centre d'incendie et de secours ancré dans une démarche écologique.

Une caserne respectueuse de l'environnement

Sur un terrain de 2 700 m², cédé par la Ville, la caserne s'étendra sur 700 m². Construite

en ossature bois, elle arborera également des panneaux photovoltaïques « permettant l'autoconsommation et la revente du surplus de production », explique le maire de Bosc-le-Hard, Philippe Vincent.

Entre 350 et 400 interventions par an

Ce n'est pas tout. « Elle sera équipée d'une pompe à chaleur et d'un récupérateur d'eau d'une capacité de 60m³. Cela servira au nettoyage des engins et aux manœuvres d'aspiration », détaille l'édile.

De meilleures conditions de travail

Sur deux niveaux, le rez-de-chaussée sera consacré à l'opérationnel. Quant au premier étage, il sera réservé à l'espace de vie « où il y aura notamment des vestiaires pour les hommes et

pour les femmes », indique-t-il.

A cela s'ajoutera notamment une salle de réunion, technique et de pause. Un véritable changement face à la caserne actuelle datant de 1986. « Elle est obsolète. Sa localisation ne permet pas de se garer à proximité et donc aux pompiers d'être réactif. Il n'est également pas évident d'effectuer les manœuvres avec les camions à cet endroit. Sans parler des vestiaires mixtes », reconnaît Philippe Vincent. De plus, quatre travées seront réalisées au nouveau centre d'incendie et de secours.

« Pour ces héros locaux qui travaillent jour et nuit et effectuent entre 350 et 400 interventions par an, il était primordial de leur fournir des locaux et moyens nécessaires », rappelle le premier magistrat.

Une nouvelle caserne qui



La nouvelle caserne se situera sur la zone artisanale Jeanne la Lorraine.

devoir être opérationnelle fin juin 2024.

Pauline Defoix

14 communes financent le nouveau centre

Une opération qui s'élève à 2,8 M€. Parmi les financeurs, on retrouve le SDIS 76, le Département à hauteur de 20 % et les 14 communes rattachées avec 288 000 €. Ces dernières sont : Bosc-le-Hard, Bellescambre, Grigneuseville, Critot, Cottévrard, Etampuis, Rosay, Les Authieux-Rateville, Grugny, Frichemesnil, Bracquetuil, Claville-Motteville, Saint-Victor l'Abbaye et Beaumont-le-Hareng.



La réalité virtuelle permet de visualiser la future caserne. Capture d'écran AR



Voici à quoi ressemblera l'extérieur de la caserne. Capture d'écran AR

Commémorations



Vie quotidienne

Civisme

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- ☞ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- ☞ Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ☞ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Suite à la constatation de nombreuses détériorations, nous demandons aux conducteurs de tracteurs, camions et autres engins de bien vouloir respecter la voirie et les talus communaux.



Déchetterie de Bosc-le-Hard

La déchetterie est ouverte aux usagers selon les horaires suivants :

- ◆ En hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril

Lundi, mercredi et samedi de 14h à 17h

- ◆ En été : du 1^{er} mai au 31 octobre

Lundi, mercredi de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h15

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



En cas de perte de la carte, vous devez vous adresser directement à la déchetterie pour en obtenir une nouvelle. Celle-ci sera payante.

Vie quotidienne



Brûlage des déchets

Après avoir tondu sa pelouse ou taillé ses haies, brûler les déchets verts dans son jardin est un réflexe à oublier !

En automne et en hiver, les personnes qui ont suffisamment d'espace ont l'habitude de brûler les déchets verts dans leur jardin. En effet, cela était monnaie courante à une époque. Pourtant, cette pratique est strictement interdite par la loi, pour plusieurs raisons. Si vous le faites quand même, vous vous exposez à une amende d'un montant non négligeable.

Qu'entend-on par « déchets verts » ?

Comme on peut le lire sur le site de Service public, plusieurs végétaux sont qualifiés comme des déchets verts :

- l'herbe après tonte de la pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures de fruits et légumes



Pourquoi est-il interdit de brûler ces déchets ?

Même si l'on pourrait penser que brûler des déchets verts n'est aucunement risqué, faire flamber des végétaux humides peut présenter certains risques pour les humains et l'environnement. Par exemple, cela émet des polluants atmosphériques comme des particules (PM), de l'oxyde d'azote ou encore du monoxyde de carbone. Cela contribue alors à accentuer la pollution atmosphérique. Pour rappel, la pollution de l'air par les particules fines entraîne la mort prématurée de 48 000 personnes tous les ans en France.

Brûler des végétaux peut également entraîner des nuisances olfactives pour le voisinage. Par ailleurs, cela peut aussi présenter des risques d'incendie, même en hiver. Il est donc fortement conseillé de ne pas brûler ses végétaux, même dans son jardin ou dans un endroit que l'on pense prévu à cet effet. Vous vous exposez bien entendu à une amende si vous ne respectez pas la loi.

Que risque-t-on à brûler les déchets verts dans son jardin ?

Depuis la loi du 10 février 2020, il est strictement interdit de brûler les biodéchets. « *La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 750 € maximum* », précise Service public sur son site. Malgré cette forte amende, le brûlage des déchets verts est encore largement pratiqué. Cela est aussi interdit si on le fait avec un incinérateur.

Comment se débarrasser de ses déchets verts ?

Pour se débarrasser de ses déchets verts, sans les brûler, il existe bien entendu d'autres solutions. Par exemple, on peut les transformer en paillage ou en compost individuel, car ils vont se décomposer avec le temps. Rappelons alors que durant l'année 2024, les Français seront incités à utiliser un bac à compost. Pailler son jardin avec des déchets verts permet alors de protéger les plantes qu'on y cultive. Selon le type de déchets, vous pouvez aussi vous en servir pour favoriser la biodiversité dans votre jardin.

Club de l'âge d'or

Les adhérents du club se sont donnés rendez-vous à la rentrée de septembre pour une nouvelle année de jeux, échanges, sorties...

Si vous souhaitez vous joindre à eux, ils vous accueilleront avec plaisir.

Vous pourrez notamment participer aux parties de cartes, aux sorties au restaurant et au traditionnel voyage annuel.

Cette année, le club, accompagné d'élus et habitants de la commune s'est rendu à Paris pour une journée.

Ils ont pu déjeuner sur un bateau sur la Seine et visiter la capitale en bus.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Claude AKIAN au 06.85.31.60.83.

Cotisation annuelle : 20 €



Club de gym

Grâce à un affichage coloré et dynamique, le club de GYM DE FRICHEMESNIL a été très courtisé en ce début d'année ce qui lui a permis de multiplier presque par 3 son nombre d'adhérents.

Heureusement que le jour du lancement il faisait très beau, car le terrain de tennis était presque trop petit pour accueillir tous les curieux. Devant ce succès, nous avons même été obligés d'ouvrir un créneau supplémentaire.

Des activités plébiscitées, pour les adultes exclusivement, qui permettent de prendre soin de son corps, selon ses envies. En profondeur avec le **PILATES**, en musique et en rythme avec le **STEP**, en énergie et en dépense avec le **CARDIO BOXE**, et enfin en détente et en étirement avec le **STRETCHING**.

Au-delà des activités hebdomadaires, le club propose toujours ses **RANDONNÉES** autour de FRICHEMESNIL ponctuées d'apéritifs désormais réputés...

Le 15 octobre dernier, nous étions 40 participants et vous attendons encore plus nombreux pour les prochaines éditions fixées

- **Dimanche 17 mars 2024**
- **Dimanche 09 juin 2024**

Mais aussi la découverte de DANSE COUNTRY le 5 décembre dernier et bientôt **DIMANCHE 18 FÉVRIER à 14H avec de la SALSA.**

Enfin, pour clôturer l'année, nous proposerons une **soirée DANSANTE avec PAELLA le SAMEDI 29 JUIN.**

Vous l'aurez compris : le **CLUB DE GYM de FRICHEMESNIL** aime créer du lien, et participer à la vie de son village. Si c'est aussi le cas pour vous, nous aurons peut-être la chance de vous compter parmi nos membres dès la rentrée 2024. »



Participation aux associations



Coopérative scolaire	1634 €
Club de gymnastique	960 €
S.S.I.A.D	200 €
Amicale Joseph Cauille	200 €
Vacances aux villages	4532 €
Amicale laïque de Grugny	150 €

Leasing social

À compter du 1^{er} janvier 2024, l'État met en place un dispositif de soutien à la location longue durée (LDD) de voitures électriques pour permettre aux ménages les plus modestes de passer à la voiture électrique et accélérer la transition écologique des véhicules dans le cadre du plan [France Nation Verte](#).

Quelles conditions sont à remplir pour pouvoir bénéficier du leasing pour une voiture électrique ?

Vous devez être majeur et justifier d'un domicile en France :

- votre revenu fiscal de référence par part doit être inférieur ou égal à **15 400 €**. celui-ci est indiqué sur votre avis 2023 sur les revenus 2022 (année N-2) ;
- cela représente environ 3 300 € nets par mois pour un couple avec enfant ;
- une personne seule au Smic est éligible.

Vous devez répondre à l'une des deux conditions suivantes :

- La durée : une durée d'au moins 3 ans renouvelable (avec ou sans option d'achat)
- Le kilométrage : au moins 12 000 km/an sans frais supplémentaire
- Le coût prévisionnel des loyers : les loyers sont en général de 100€/mois ou moins, jusqu'à 150 €/mois pour les plus gros modèles hors prestations optionnelles (entretien, assurance automobile, ...)
- La date prévisionnelle de livraison de la voiture
- Une possibilité de résilier le contrat sans frais au-delà de 14 jours de retard tant que le véhicule n'est pas livré
- Une possibilité de résiliation sans frais (hors éventuels frais de remise en état) en cas de décès, d'invalidité ou de perte d'emploi

Aspects pratiques

Réservation de la voiture

Durée de location

Dans le cadre du leasing, il est possible de contracter une location pour une **durée minimale trois ans, renouvelable une fois**.

Le leasing pourra être fixé avec ou sans option d'achat. Si vous souhaitez acheter le véhicule au terme du contrat, il faudra vous en rendre propriétaire en rachetant sa valeur résiduelle.

Un apport initial est-il nécessaire ?

Dans le cadre du leasing, il n'y a pas d'apport initial au-delà des mensualités fixes d'un montant maximal de 150 € (hors assurances obligatoires et prestations optionnelles, tels qu'entretien, que vous pourriez choisir de contracter), et ce sur la totalité de la durée du contrat de location.

Comment sont calculées les mensualités ?

Les mensualités sont déterminées par le contrat de location, éventuellement complété d'un échéancier ou d'un plan de location. Le premier loyer est majoré du montant des aides de l'État que le loueur ou son concessionnaire mandataire vous avance (et que vous n'avez donc pas à verser), de sorte que tous les loyers mensuels que vous avez à régler soient inférieurs au montant maximal de 150 € (hors assurances obligatoires et prestations optionnelles, tels qu'entretien, que vous pourriez choisir de contracter).

Quels sont les avantages liés au leasing électrique ?

Le leasing est une aide à la location pour une durée d'au moins trois ans dont le montant, cumulé avec le bonus écologique, peut atteindre jusqu'à 13 000 € pour une voiture électrique neuve, afin d'atteindre des loyers très inférieurs au prix démarché, **à 100 € ou moins**. Il permet toutefois d'aller jusqu'à 150 € pour ouvrir le dispositif à des véhicules familiaux.

Destiné aux ménages pour lesquels la transition vers l'électrique reste la moins aisée, le dispositif leur permet de disposer d'une voiture électrique récente, à des loyers fixes largement inférieurs à ceux du marché, en réalisant d'importantes économies sur le carburant.

Que se passe-t-il si je dépasse la limite annuelle de 12 000 km prévue ?

Dans le cadre de votre contrat de location, un forfait de 12 000 kilomètres par an minimum est inclus. En cas de dépassement du kilométrage sans frais prévu par le contrat, des frais additionnels pourront vous être appliqués.

La plateforme gouvernementale pour effectuer les demandes ouvre prochainement.

Vous pouvez déjà faire un test d'éligibilité sur mon-leasing-electrique.gouv.fr et remplir un formulaire pour être informé de l'ouverture du service de préinscription au dispositif.

Vous devrez indiquer votre revenu fiscal de référence et le nombre de kilomètres parcourus chaque année à titre professionnel.

Le site vous propose la liste des véhicules accessibles dès le mois de janvier.

Si vous êtes éligible, le réseau de loueurs conventionnés prend le relais pour satisfaire la demande. L'utilisateur contracte directement avec le loueur.

Quelques exemples de voitures électriques éligibles



Loisirs près de chez nous

LES PLUS BEAUX CHATEAUX A VISITER REGION INTER-CAUX VEXIN

Château de Martainville :

Situé dans le village de Ry, ce château est un véritable joyau de l'architecture normande.

Il abrite aujourd'hui le Musée des Traditions et Arts Normands, où vous pourrez découvrir l'histoire et la culture de la région.

www.chateaudemartainville.fr



Château de Bois Héroult :

Le château de Bois-Héroult est un magnifique château situé à Bois-Héroult.

Le château est entouré d'un parc de vingt-deux hectares, dont sept sont aménagés "à la française".

Le domaine de Bois-Héroult a récemment été restauré et est considéré comme un site remarquable en Normandie.

www.domaine-de-boisheroult.fr



Château de Bois Guilbert

Il est situé dans un cadre rural paisible, offrant une atmosphère tranquille et une belle vue sur la nature environnante.

Le château est réputé pour son architecture élégante et son style classique, avec des éléments caractéristiques de l'époque.

Il est entouré de jardins soignés et bien entretenus. Pour les amateurs d'histoire et d'architecture, le Château de Bois-Guilbert est un endroit incontournable à visiter.

www.lejardindessculptures.com



Château d'Ernemont sur Buchy :

Le château et ses dépendances sont situés au cœur d'un petit village qui a conservé un ensemble de patrimoine bâti remarquable comprenant non seulement son édifice principal, mais aussi des bâtiments annexes tels que des écuries, des granges et des jardins.

www.normandie-caux-vexin.com/fr/poi/visitez/sites-et-monuments/chateau-d-ernemont-sur-buchy



Ma passion



Bonjour à toutes et à tous ,

Je me présente, Marine Julou, habitante de Frichemesnil depuis 10 ans, je vous fais aujourd'hui découvrir ma passion **LA REFLEXOLOGIE**.

Aussi loin que je m'en souviens le soin, l'accompagnement, l'aide m'ont toujours attiré.

C'est donc assez naturellement que je me suis orientée à la sortie du bac vers un cursus paramédical, après 3 ans et demi d'étude me voilà infirmière.

J'ai exercé durant 13 ans au CHU de Rouen, j'ai été passionnée par ce métier, par les rencontres, le soin et l'attention portés aux patients.

Puis, j'ai eu envie de découvrir d'autres façons de prendre soin, de prendre davantage de temps avec les personnes, d'apprendre de nouvelles techniques plus naturelles , qui prendraient en compte tout ce qui constitue une personne : le mental, le physique et l'émotionnel.

J'avais besoin d'une vision plus holistique plus globale, plus loin que le "simple " symptôme, ainsi de changer ma pratique, mon quotidien auprès des patients.

J'ai alors suivi une formation pratique et théorique de 15 mois de réflexologie plantaire et palmaire, à l'école Normandie Réflexologie encadrée par Mme Torossian, jusqu'à l'obtention de mon certificat en novembre 2021.

Depuis janvier 2022, j'accueille dans mon cabinet dans notre joli village de Frichemesnil, au 19 de la route de Clères, derrière la mairie juste à côté de notre regretté " Au Souper fin ".

Je me rends également dans des structures de soins tel que Grugny pour les patients en situation de handicap , ou en milieu associatif auprès des patients en situation de précarité.

Il est important à mon sens de préciser que la réflexologie est une technique complémentaire, en effet elle ne se substitue en aucun cas à un avis ou un suivi médical, elle est une aide, un outil supplémentaire.

Mais finalement QU'EST CE QUE C'EST LA REFLEXOLOGIE ??

Il s'agit d'une technique naturelle et manuelle, issue de la médecine traditionnelle chinoise.

Elle part du principe que les pieds et les mains (d'autres zones du corps également) sont un "miniature" du corps humain. Les zones du corps correspondantes sur les pieds et sur les mains sont appelées " zones reflexes".

En stimulant ces zones reflexes par le biais de pression et de massage, la réflexologie **améliore le fonctionnement, la vitalité** de l'organe, de la glande correspondante sur le corps.

La REFLEXOLOGIE pour ...

-**Se relaxer, réduire l'anxiété** diminuer le taux de stress responsable de nombreux dysfonctionnements physiques et psychiques (fatigue, irritabilité, nervosité , angoisse ...)

- **Prévenir, soulager voire éliminer certains troubles et tensions** (Douleurs chroniques, troubles du sommeil, troubles digestifs, constipation, ballonnement, diarrhées, migraines, acouphènes ...)

-**Stimuler les fonctions du corps** en agissant sur les différents systèmes: favoriser la circulation sanguine, lymphatique soutenir le système hormonal et nerveux (ménopause, règles douloureuses, troubles érectiles, sensation de jambes lourdes, crampes ...)

- **Rétablir ou maintenir l'équilibre du corps**

Dans le **respect, la bienveillance** et évidemment la **discrétion** je vous accueille au cabinet pour un moment de détente et de lâcher prise.

Du nourrisson à l'adulte chacun est le bienvenue.

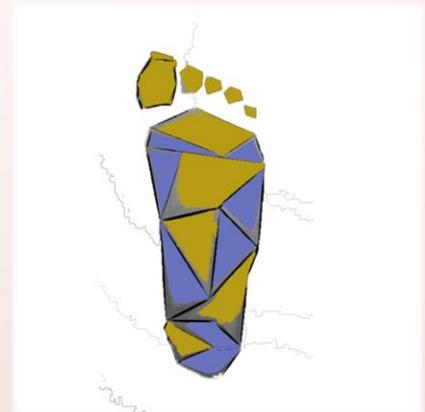
Au plaisir

Marine

Site internet : mjreflexologie.fr

Facebook // Instagram : [MJ.reflexologie](https://www.facebook.com/MJ.reflexologie)

06.69.75.15.00



Au Souper Fin

Janvier 1987 - Octobre 2023



D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été attiré par la cuisine, j'avais la chance d'avoir une grand-mère puis une mère qui passaient des heures à cuisiner et à pâtisser pour régaler la famille, dans le Nord, la table a son importance.

A l'âge de choisir ma formation, la réponse était toute trouvée, j'allais intégrer l'école hôtelière du Touquet. Diplôme en poche, je rejoins mon meilleur ami à La Marine à Caudebec en Caux pour être second de cuisine puis chef et je rencontre ma future épouse qui travaille en salle.

A 24 et 20 ans, nous décidons de nous installer à notre propre compte et tombons sous le charme de cet ancien café-épicerie dans le centre village de Frichemesnil qui avait été transformé en restaurant sous le nom de « Au Souper Fin » par un jeune couple qui jetait l'éponge après seulement 1 an et demi.

La tâche a été bien plus difficile que ce que nous avons prévu, heureusement, nous étions plein d'optimisme, sûrement lié à notre jeune âge sans quoi nous n'aurions jamais tenté l'expérience.

Après quelques doutes et difficultés, notre clientèle s'est étoffée petit à petit, les guides locaux comme le P'tit Normand et le P'tit futé nous ont répertoriés avec une jolie note, puis le guide du routard, le Gault-Millau et le Michelin ont suivi, la clientèle étrangère a fait son apparition aussi.

Nous avons eu le plaisir de former de jeunes stagiaires et apprentis en cuisine comme en salle. Certains d'entre-eux continuent à nous donner des nouvelles ou passent nous voir. Un de nos stagiaires japonais a même ouvert son propre restaurant.

Certains clients sont devenus des amis, les deux premiers clients que nous avons servi en 1987 étaient là pour le dernier service.

Nous avons beaucoup aimé notre métier, nous avons pris du plaisir et en avons partagé, c'est un métier exigeant mais tellement passionnant.

Après la pandémie, nous avons eu beaucoup de difficultés à garder notre personnel, l'équipe s'est disloquée et le recrutement a été très difficile, nous avons dû travailler en équipe réduite, l'opportunité de vente s'est présentée et j'arrivais à l'âge de la retraite après presque 37 ans d'activité à Frichemesnil.

L'heure a sonné, j'ai raccroché le tablier...



Nos artisans

SC Automobiles



SAROT Jimmy
CUMONT Romain

295 Route d'Eawy
76850 BEAUMONT LE HARENG

Tel : 02.35.33.34.59
Fax : 02.35.33.69.50
scautomobiles@outlook.fr



06 61 61 22 71
06 77 08 29 93

Location avec ou sans chauffeur
Aménagement extérieur
Terrassement



robin76690@gmail.com

hucherromain.rh@gmail.com

ETP
GRENAILLAGE
PRÉPARE ET RÉPARE LES SOLS
www.etp-grenailage.fr

NOUS CONTACTER

Languy AUVRAY : 06.84.00.69.08
Landry LEGER : 06.81.25.22.59
etpgrenailage@orange.fr
www.etp-grenailage.fr



299, route de la Beauce
76690 Frichemesnil



GRENAILLAGE
RABOTAGE
BOUCHARDAGE
MULTISCIAGE
RAINURAGE
POLISSAGE
PONÇAGE

Dominique EDDE

MARAICHER

Hameau d'Ormesnil

Tél : 02.35.33.55.50



ART & PAYSAGE

Aménagements et entretiens de parcs et jardins

77, Impasse du Fond des Bois

76 690 FRICHESMÉSIL

Tél : 06.16.50.44.41

Adresse mail : christophe.cumont@gmail.com

ART & PAYSAGE SERVICE

Entretiens de parcs et jardins, crédit d'impôt à 50 %

79, Impasse du Fond des Bois

76 690 FRICHESMÉSIL

Tél : 06.16.50.44.41

Adresse mail : christophe.cumont@gmail.com

MJ REFLEXOLOGIE

Reflexotherapie palmaire et plantaire



MJ REFLEXOLOGIE

siret: 90936236000010

Rdv en cabinet à Frichemesnil

Ou à votre domicile

mj.reflexologie76@gmail.com

Insta/Facebook : @mj.reflexologie

06.69.75.15.00

Assistance informatique à domicile

06 83 98 38 77

Alfonso Léonio - Frichemesnil

Dépannage, installation, formation, internet

Déduction fiscale de 50 %



sur le montant total de la facture TTC main d'œuvre et
matériel aux particuliers selon critères gouvernementaux



Restez informés



Suivez l'actualité de FRICHEMESNIL en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

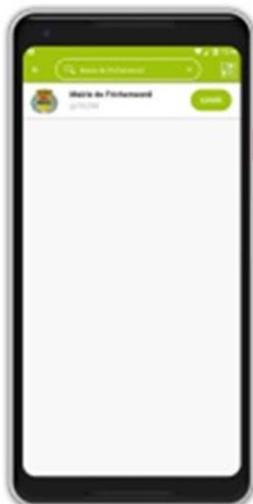
3

Suivez votre commune Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de

téléphone, aucune

coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et

sans engagement

Renseignements utiles

Votre Maire
Monsieur Philippe BLOT
Reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 heures, à la Mairie.
Permanence des adjoints le jeudi de 17 à 19 heures

Mairie de Frichemesnil

☎ : 02.35.33.31.75

✉ : mairiefrichemesnil@orange.fr

✉ Ouverture du secrétariat au public

Les lundi et jeudi de 17 heures à 19 heures

Les mardi et vendredi de 9 heures à 12 heures

Secrétaire de Mairie : Elodie GOHÉ

Pour information

Ecole ☎ : 09.65.29.05.80

Salle polyvalente/Point d'accueil ☎ : 02.35.33.65.02

EDF (dépannage) ☎ : 0 810 333 076

Gendarmerie de Montville ☎ : 02.35.33.71.85

Renseignements administratifs ☎ : 39 39

URGENCE

QUI APPELER ?

 Samu	 Police Secours	 Pompiers	 Urgence sms	 En mer	 Europe
 15	 17	 18	 114	 196	 112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	- Urgence médicale - Infraction - Péril

Fédération ADMR de Seine-Maritime

1, rue E. Delaporte
76710 MONTVILLE

☎ : 02.35.93.90.90

Permanence le mercredi de 9 à 12 heures

Contact par téléphone de 9 à 17 heures



CADI (Comité d'aide à domicile intercommunal)

Résidence Saint Jean – 2^{ème} étage
76850 BOSC-LE-HARD

☎ : 02.35.37.12.68



SSIAD Le Cailly (Service de soins infirmiers à domicile)

Appartement n°2 – RPA Saint Jean
Place Saint Jean
76850 BOSC-LE-HARD

☎ : 02.35.33.74.75

✉ : ssiad159@orange.fr



Assistantes maternelles agréées :

Géraldine CAMBOUR, 112 impasse de l'église ☎ : 02.35.33.26.84

Sandra PREVOST, 235 route du Chemin des Fées ☎ : 07.78.11.84.59

Delphine ROC, 336 route d'Ormesnil ☎ : 06.64.87.69.94 OU

Vous pouvez la suivre sur sa page Facebook :

Bienvenue chez nounou Delphine





**Monsieur le Maire
et toute
l'équipe municipale
vous adressent
leurs meilleurs vœux
2024**